

COMMISSION URBANISME

Compte-rendu de la réunion du 12 /05/2014

Présents : Gilbert Laurans, Bernard Espaze, Emmanuel Teisserenc, Christian Toureille, Tania Mercereau, Pascale Castanier, Isabelle Boisson.

Excusés : Franck Andrieu, Richard Leprovost.

Ordre du jour :

- Chemins communaux et passage
- Demandes en cours
- Point sur les projets engagés
- Questions diverses

CHEMINS COMMUNAUX

Plusieurs demandes à étudier :

- La Rouvière :

- * Chemin communal transversal (de chez Joly à la rue descendante)
Ce chemin est devenu impraticable suite à l'effondrement du mur de soutènement.

Mr Llinares, propriétaire de la parcelle située au-dessus du chemin constate également un affaissement de son terrain le long du chemin ; il demande que le mur soit réparé.

Par ailleurs, Gilbert fait remarquer que la route d'accès à la Rouvière est dangereuse au niveau du départ de ce chemin, à cause du talus cachant la visibilité ; il transmet la proposition de Mr Llinares de donner le terrain nécessaire pour transformer la chaussée en rabotant le talus.

Accord sur le principe, mais est évoquée la nécessité de vérifier que cette modification ne risque pas d'entraîner des dommages à la route, dus aux écoulements d'eaux de pluie notamment.

- * Demande de Mr Wloczkaik à la Rouvière (près de la maison de Mr Castanier) d'acheter la partie du chemin communal inutilisé qui longe sa propriété et mène uniquement à un portail maison Castanier et en bout le chemin est fermé par un portail en accès propriété Mr Bismut/Mme Caroff.

- Il est demandé à Mr Wloczkaik de consulter d'abord ses voisins, riverains du même chemin afin que nous puissions étudier plus avant ce dossier.

- Le Cabanis :

- Un mur est écroulé sur une partie du chemin.

- Les Lieures :

- Vérifier le tracé du chemin au-dessus de Mme Tamor.

- Massone

Philippe Ménard demande que le chemin affaissé soit réparé.

Christian fait remarquer que les chemins s'abîment lorsqu'on a gratté le pied des murs de soutènement ; proposition avait été faite de décaler le tracé d'1 m environ, afin de limiter le poids des engins d'exploitation sur le mur. Un devis doit être demandé .

Une proposition aurait été faite par Ghislain Pallier sur la base d'un aménagement de route plus en retrait par rapport au mur.

– Metgès

– * En haut : un problème de passage subsiste au niveau de la propriété de David Boisson - à voir

* En bas : le chemin de Mr Toureille est en mauvais état, entraînant des difficultés d'accès.

Par ailleurs, le talus au pied de ce chemin, a été raboté par Mr Saléry, propriétaire du dessous. Il est décidé d'aller voir sur place et de rencontrer Mr Saléry.

De plus, ce chemin communal a été fermé par l'ancien propriétaire de la maison attenante à celle de Mr Saléry, avec lequel une solution avait été trouvée pour rouvrir le passage ; problème à revoir.

Face à ces demandes, la commission est d'avis qu'il faudra mener une réflexion générale sur les chemins communaux, comme prévu dans le programme :

1/les répertorier,

2/lister ceux qui sont intéressants à réhabiliter et à utiliser (convention à l'appui avec les propriétaires) qui peuvent servir de raccourci ou balades

3/ lister ceux qui sont susceptibles d'être vendus aux riverains intéressés.

DEMANDES EN COURS

– SMDE / Jérôme FESQUET / Mairie

–

– Dossier d'électrification pour usage agricole (et habitation?) en cours auprès du SMDE pour un montant de 17 000 € dont 10% restent à la charge du demandeur, soit 1 700€.

– J.FESQUET demande à la mairie de prendre en charge 5% de ce reste à payer.

– Au vu de l'importance de la subvention déjà accordée, la commission propose de laisser cette somme à la charge de R. Fesquet.

– Cependant, la mairie de Sumène étant le demandeur officiel, c'est elle qui sera obligée de verser cette somme au SMDE. Il faut donc trouver un moyen de la récupérer auprès du demandeur.

– RV a été pris par le Maire pour rencontrer Jérôme Fesquet.

–

– Mr Maxime Fournier / Mairie

Suite à une intervention dans le lit de la rivière, des drains implantés dans les murs de sa maison ont été bouchés. Cela provoque des remontées d'humidité sur la façade.

La commission propose d'intervenir ; Bernard se renseigne auprès du technicien rivière du SIVU.

–

– Calade de Cézas dans le cadre du Plan Patrimoine du SIVOM

Un reliquat de 9 000€ reste à utiliser dans le budget global.

Consultation de l'architecte vendredi 16 mai sur place: continuation des travaux sur une partie + quelle solution trouver pour la partie basse de la calade?

Affaire sera évoquée à la réunion du SIVOM prévue lundi 19 mai

POINT SUR LES PROJETS ENGAGES:

- Toiture de l'église

La dernière tranche de ce projet est budgétisée sur 2014-2015 environ 20 000€

Un accord oral a été donné par la précédente municipalité pour refaire également le toit de la sacristie, en échange du don du jardin qui permettrait de créer un parking. (un passage d'accès à la salle devant être conservé)

La commission souhaite faire mesurer la superficie de cette toiture pour évaluer le coût, et s'informer sur les besoins éventuels d'étanchéité. Gilbert s'en occupe.

–RD 11 - Aménagement route jusqu'à la Vierge

– Travaux prévus: Bitume + trottoirs (qui rétrécissent la route) + en même temps se ferait le changement de tuyaux d'eau en plomb sur budget eau

– Projet global de 330 000€ dont le bitume est pris par le Conseil Gl du Gard + une demande de subvention de 65 000€ à l'Etat . réponse attendue fin mai.

– La municipalité finance en fonds propres à hauteur de 49 000€ qui correspondent au montant de la mise en sécurité.

– La question se pose de savoir si la municipalité souhaite investir au-delà de ces 49 000€ si la subvention n'est pas accordée en totalité

–Aménagement de l'avenue de la gare .

– 28 000 € TTC sont disponibles pour travaux autour des écoles.

– contacter l'ingénieur Mtr Descamps le Vigan

– réflexion pour l'utilisation de ce montant pour la Mise en sécurité du cheminement + revoir le parking devant Temple avec des barrières de sécurité + ralentisseurs ???

– - Les Lieures - Chemin droit

14 400€ TTC solde pour le goudronnage Entreprise Serra a été retenue sur ce projet dont 4 points ont été déjà réalisés .

QUESTIONS DIVERSES :

Abri pour covoiturage

Il est décidé de s'adresser aux menuisiers Mr Barbier et Mr Journet afin qu'ils fassent des propositions de modèles et qu'ils établissent des devis.